

cette occasion, j'espère, qu'on discutera, de façon aussi complète qu'il le faudra, au moins quelques-unes de ces questions.

Dans une dépêche de Grande-Bretagne, je remarque qu'à la Chambre de Westminster, un honorable député avait demandé, le 27 janvier, si le Gouvernement ne croyait pas qu'un débat sur les affaires de l'Empire s'imposait en raison de certaines vues exprimées récemment sur les rapports entre les diverses parties de l'Empire; le leader suppléant de la Chambre, le premier ministre adjoint, M. Atlee, avait répondu, qu'à son avis, le moment était mal choisi, puisque d'autres occasions pourraient se présenter. Je mentionne ce fait afin que les honorables députés comprennent que je me conforme simplement à cette manière de voir lorsque j'exprime l'opinion qu'un autre temps que le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône serait préférable pour la discussion des sujets se rapportant aux affaires extérieures. Je ne cherche pas à faire déclarer irrégulière toute discussion de cette nature, mais je tâche indirectement, de restreindre, si c'est possible, le temps qu'on y consacrerait certainement au cours du présent débat.

La question qu'on met souvent de l'avant depuis quelques jours est celle de savoir s'il existe pour toutes les parties de l'Empire, une politique commune, concernant les relations étrangères, la défense et autres sujets; s'il existe une politique qui soit distincte de celle que chaque nation du Commonwealth britannique peut adopter comme sienne en matière d'affaires extérieures, de défense, et le reste.

Permettez-moi de dire immédiatement que, à mon avis, la consultation ne saurait être trop fréquente, et la collaboration trop étroite entre les diverses parties de l'Empire britannique ou du Commonwealth des nations britanniques, nom que certains préfèrent, sous le rapport des affaires étrangères, de la défense et autres questions du même ordre. Je crois qu'aucun effort n'est trop grand qui vise à coordonner soigneusement ces programmes. Pour ma part, chaque fois que l'occasion se présentera, j'ai l'intention de faire tout en mon pouvoir comme par le passé, pour assurer, en ce qui a trait à ces programmes et lorsque la chose est possible, la consultation, la collaboration et la coordination la plus complète entre les diverses parties du Commonwealth des nations britanniques.

Je n'ai aucune crainte au sujet de cette consultation et de cette collaboration. Depuis une vingtaine d'années, l'entente se développe d'une façon soutenue. Nous avons atteint aujourd'hui une méthode efficace de consultation et de collaboration qui n'a jamais été dépassée dans toute l'histoire de l'Empire britannique. A mon avis, la bonne entente

[Le très hon. Mackenzie King.]

peut se développer davantage sous certains rapports. Dans l'ensemble, cependant, tous nos efforts ont tendu à perfectionner les moyens nécessaires pour assurer la consultation et la coopération sur toutes les questions d'intérêt commun.

L'organisation des rapports entre les diverses nations de l'Empire, comme on l'a proposée en vue d'aider à la centralisation des activités, n'est pas une idée nouvelle. Le projet a été formulé à plusieurs reprises dans le passé; chaque fois qu'il s'est agi de cette question à une conférence impériale ou à une réunion des premiers ministres, les nations du Commonwealth ont reçu l'assurance que l'autonomie complète dont elles jouissent dans l'élaboration de leurs politiques ne serait aucunement entravée et qu'elles n'avaient rien à craindre sous ce rapport. Je voudrais indiquer à la Chambre les points de vue qui ont été successivement exprimés au cours de diverses conférences impériales. Permettez-moi de dire que je déplore, cela va de soi, qu'on soulève maintenant la question, car elle sera discutée dans les journaux, dans les assemblées publiques et ainsi de suite, ce qui détournera beaucoup l'esprit des gens de la chose d'importance immédiate: gagner la guerre. Je ne m'explique pas qu'on se préoccupe de ce que sera la forme de l'organisation de l'Empire, après la guerre. Ce qui importe aujourd'hui, c'est de remporter la victoire, et la guerre une fois gagnée, il y aura amplement de temps pour l'étude des réformes nécessaires, s'il y a lieu.

Je dirai maintenant, de peur d'oublier la chose, qu'on m'a demandé à maintes reprises si j'avais pris connaissance d'avance d'un discours qu'un orateur a prononcé dernièrement à Toronto sur ce sujet. Je tiens à dire à la Chambre que je n'ai pas eu du tout connaissance à l'avance de ce qui devait être dit et de ce qui s'est dit en cette circonstance.

Vers la fin de la dernière guerre a eu lieu ce qu'on a appelé la conférence impériale de guerre de 1917. Le corps mentionné préconisa alors la tenue d'une conférence pour l'étude des relations constitutionnelles dans l'Empire. Depuis lors jusqu'à maintenant, aucune conférence tenue en Grande-Bretagne ne s'est efforcée en aucune façon de former une organisation de nature à dépouiller en rien les corps législatifs de l'Empire de la pleine direction de leurs propres affaires.

La première conférence des premiers ministres tenue après la guerre a eu lieu en 1921. A cette conférence, où le Canada était représenté, je pense, par le très honorable Arthur Meighen, la résolution suivante fut adoptée:

Les premiers ministres du Royaume-Uni et des dominions ont étudié attentivement les